

Soixante-dix-huitième Assemblée mondiale de la santé

Ordre du jour provisoire point 13.7

Personnel de santé – Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé

Mai 2025

Une infirmière sur sept exerce en dehors de son pays de naissance. Depuis la pandémie, le recrutement international a considérablement augmenté en raison de la pénurie mondiale de 5,8 millions d'infirmières. La dépendance des pays à revenu élevé à l'égard des infirmières nées à l'étranger détourne les investissements en matière d'éducation des pays sources à faible revenu sans que l'on sache vraiment s'ils sont proportionnels ou s'ils ont des effets bénéfiques réciproques. Cette situation affaiblit les systèmes de santé et aggrave les inégalités en matière de santé dans le monde. Le rapport 2025 sur la situation des soins infirmiers dans le monde (SOWN) révèle que les pénuries, la répartition inégale, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail favorisent le recrutement et la migration, ce qui risque d'aggraver encore les inégalités. Le Code de pratique mondial de l'OMS doit être renforcé de toute urgence pour que les prestations éthiques et proportionnées ne soient pas que des mots mais des actes. Le CII exhorte les gouvernements à exploiter les données du SOWN, à mettre en œuvre ses recommandations politiques et à investir avec audace dans les soins infirmiers afin de remédier à la pénurie de personnel infirmier, de renforcer les systèmes de santé et de démontrer par des actions pratiques que s'ils prennent, ils doivent aussi donner en retour.